Cinquante-septième année. - N° 224 A Lundi 20 et mardi 21 novembre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1484

68 – HAUT-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Ventes et cessions

533 646 832 RCS Colmar.
SGH.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 700000.00 EUR.
Adresse : 91, Route de Bale, 68000 Colmar.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SOGESTHIMMO Société par actions simplifiée Au capital de : 2 617 250,00 EUR Siège social 91 Route de Bâle 68000 Colmar N° RCS 344 979 489 RCS Colmar, est société absorbante SGH Société par actions simplifiée Au capital de : 700 000,00 EUR Siège social 91 Route de Bale 68000 Colmar N° RCS 533 646 832 RCS Colmar, est société absorbée 1. Évaluation de l'actif et du passif de la société SGH dont la transmission à la société SOGESTHIMMO est prévue : -Montant de l'actif : 27.414.050 euros -Montant du passif : 7.644.819 euros 2.Augmentation du capital de la société SOGESTHIMMO, société absorbante : La société SOGESTHIMMO, société absorbante détenant 270.000 actions de la société SGH, renoncera à ses droits d'associé de la société SGH et l'augmentation de capital résultant de la fusion ne s'élèvera qu'à 1.204.000 euros. 3. Rapport d'échange des droits sociaux : Il sera attribué 1 action de la Société SOGESTHIMMO pour 17,85714286 actions de la Société SGH. Il sera donc attribué 24.080 actions nouvelles de 50 euros de valeur nominale chacune de la Société SOGESTHIMMO pour 430.000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune de la Société SGH répartie entre les associés de cette dernière autres que la société SOGESTHIMMO, société absorbante. 4. Montant prévu de la prime de fusion : 10.939.956,19 euros 5. Dépôt du projet de fusion traité de fusion Le projet de traité de fusion établi le 13/11/2023 a été déposé au greffe du tribunal judiciaire de Colmar, le 14/11/2023 au nom des deux sociétés..